

Information aux Porteurs de parts du CS Investment Funds 11 – Credit Suisse (Lux) Small and Mid Cap Europe Equity Fund

CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.

Siège social : 5, rue Jean Monnet,
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 72. 925

(la «**Société de gestion**»)

agissant en son nom propre et pour le
compte de

CS Investment Funds 11

Fonds commun de placement
R.C.S. Luxembourg K668

(le «**Fonds**»)

Les Porteurs de parts du **CS Investment Funds 11 – Credit Suisse (Lux) Small and Mid Cap Europe Equity Fund** (aux fins du présent point, le «**Compartiment**») sont informés par la présente que le Conseil d'administration de la Société de gestion a décidé de modifier l'objectif et la politique de placement du Compartiment comme suit:

Ancien objectif et ancienne politique de placement	Nouvel objectif et nouvelle politique de placement
<p>Les actifs de ce Compartiment sont investis à raison de deux tiers au moins dans de petites et moyennes entreprises européennes. La zone de placement Europe englobe tous les pays de l'UE et de l'AELE. Par petites et moyennes entreprises, on entend toutes les entreprises dont la capitalisation boursière est inférieure à 5 milliards d'euros au moment du placement.</p> <p>De plus, le Compartiment peut investir jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres actions et titres analogues, sous réserve des restrictions de placement énumérées au chapitre 6 «Restrictions de placement».</p>	<p>Les actifs de ce Compartiment sont investis à raison de deux tiers au moins dans de petites et moyennes entreprises européennes. La zone de placement Europe englobe tous les pays de l'UE et de l'AELE.</p> <p>Par petites et moyennes entreprises, on entend toutes les entreprises qui ne sont pas incluses dans l'indice EURO STOXX 50.</p> <p>De plus, le Compartiment peut investir jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres actions et titres analogues, sous réserve des restrictions de placement énumérées au chapitre 6 «Restrictions de placement».</p> <p>Le Compartiment investira au moins 51% du total de ses actifs nets dans des actions éligibles.</p>

Les Porteurs de parts qui désapprouvent cette modification peuvent demander gratuitement le rachat de leurs parts jusqu'au 4 juin 2018 à 15 heures (CET). La modification ci-dessus prendra effet le 5 juin 2018.

L'attention des Porteurs de parts est attirée sur le fait qu'une fois que la modification susmentionnée sera entrée en vigueur, le Prospectus, les Documents d'information clé pour l'investisseur, les derniers rapports annuels et semestriels et une copie du Règlement de gestion pourront être obtenus gratuitement auprès du siège social de la Société de gestion et sur Internet à l'adresse www.credit-suisse.com.

Luxembourg, le 4 mai 2018

Le Conseil d'administration de la Société de gestion,
pour le compte du Fonds